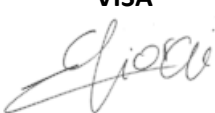


METHODE D'ESSAI LABOROUTE**DOMAINE 8****TRAITEMENT DE SOL EN PLACE – VÉRIFICATION DU DOSAGE EN LIANT HYDRAULIQUE ET A LA CHAUX PAR LA MÉTHODE A LA BÂCHE****DEROGATION N° 08-M (Type A – sans démonstration)**

Dérogation aux méthodes d'essai Laboroute N° ME 08-004 concernant la vérification du dosage en liant hydraulique ou à la chaux par la méthode à la bâche.

Version	VERIFIEE par Claude GIORGI	VALIDEE par Eric BLANC
0 du 21juillet 2025 Applicable au 01/08/2025	VISA 	VISA 

L'essai peut être la moyenne de deux points de mesure si la différence relative entre les deux mesures est **inférieure ou égale à 10%**

Si l'écart entre les deux mesures est supérieur à 10%, alors une troisième mesure sera réalisée et le résultat de l'essai sera la moyenne des trois valeurs relevées.